

Mineure en bioéthique

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-495-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Mineure en bioéthique

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

 Admission à l'automne et à l'hiver


 Capacité d'accueil non limitée


 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

 Chef de file dans la Francophonie

 Formation complète et unique au Canada

 Ancré dans la réalité des milieux

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Bryn Williams-Jones 514 343-6111 poste 4881

bryn.williams-jones@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

La bioéthique est un domaine d'études interdisciplinaires et appliquées par excellence, faisant appel à des bases théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales, en droit et en sciences de la santé.

La bioéthique s'intéresse aux enjeux éthiques propres à divers milieux qui sont susceptibles d'avoir un effet sur la société : le milieu clinique, la recherche avec les êtres humains, le développement des nouvelles technologies, la mise en œuvre de politiques liées à la santé et à la santé des populations. Ce champ d'étude particulièrement rassembleur offre un vocabulaire accessible pour discuter des grands enjeux éthiques de notre époque.

Ce programme permettra aux étudiants de se familiariser avec la bioéthique et de confirmer leur intérêt et leurs aptitudes dans ce domaine. Les étudiants qui complètent la mineure en bioéthique développeront leur pensée critique et leurs capacités d'analyse, et seront capables de les appliquer à des exemples concrets en santé et en santé publique ; ces compétences sont pertinentes pour un large éventail de programmes et de professions.

Ce programme fournira une bonne base interdisciplinaire en bioéthique si l'étudiant (qu'il soit en sciences humaines ou sociales, en sciences de la santé ou d'une profession de la santé) souhaite poursuivre sa formation au 2^e cycle (ex. : microprogramme, DESS ou maîtrise) en bioéthique à l'ÉSPUM. Ces étudiants seraient dispensés du cours d'introduction de 2^e cycle (BIE6000).

Pour en savoir plus

- Nos programmes de bioéthique sont sur Facebook, Twitter et YouTube
- Consultez notre FAQ.

Objectifs

Ce programme constitue une introduction à la discipline. Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent l'associer à une majeure ou à deux mineures choisies dans d'autres disciplines ou encore à des personnes qui oeuvrent déjà dans le domaine.

Cette formation permettra aux étudiants :

- d'approfondir leurs réflexions d'ordre éthique (ex. : identifier les problèmes de bioéthique qui se posent dans divers contextes) ;
- de déployer une réflexion structurée et utiliser les méthodes appropriées (conceptuelle ou empirique) pour analyser et évaluer les problèmes ou les dilemmes éthiques ;
- de redéfinir ou réformer les problèmes et communiquer de manière à prendre en charge une analyse plus nuancée ;
- de collaborer avec les parties prenantes pour identifier et analyser les problèmes de bioéthique en vue de proposer des solutions appropriées et soutenir la prise de décision ;
- de formuler une solution interdisciplinaire à des problèmes de bioéthique ;
- de développer une vision critique personnelle et cohérente de la bioéthique comme domaine d'étude et de pratique.

Forces

- Chef de file dans les pays de la Francophonie, l'ÉSPUM offrira la **seule formation complète en bioéthique au Canada** (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) ;
- Des professeurs dont les compétences sont axées sur la **pratique des professionnels de la santé** ;
- Des programmes ancrés dans la **réalité des milieux de la santé et de la santé publique** ;
- Une formation axée sur une **réflexion interdisciplinaire** et sur la mise en place de **plans d'application et de solutions concrètes** ;
- Le Canadian Journal of Bioethics/Revue Canadienne de Bioéthique, seule revue de bioéthique bilingue au Canada avec évaluation par comité de pairs et en accès libre.

Perspectives d'avenir

Bien que le titre de « bioéthicien » ne soit pas un titre réservé ni un statut d'emploi, les ouvertures et les perspectives d'emploi pour les diplômés en bioéthique sont variées. De plus en plus d'organismes, aux plans local, national et international, sont à la recherche de personnes détenant une formation en bioéthique pour participer à des comités ou à des instances touchant aux politiques publiques. Ce programme vise à initier les étudiants à un champ d'étude et de pratique interdisciplinaire ; il ne conduit pas directement à un diplôme professionnel.

Pour devenir bioéthicien (ex. : consultant ou conseiller en éthique), l'étudiant devrait poursuivre sa formation au niveau des études supérieures (maîtrise, doctorat). Les diplômés pourront quand même, suite à cette formation qui est complémentaire à d'autres programmes offerts à l'Université, occuper une variété de rôles dans des secteurs diversifiés tels que ceux figurant dans la liste qui suit :

- Institutions de soins de santé ;
- Assureurs publics et privés ;
- Organismes à buts non lucratifs ;
- Organismes gouvernementaux (réglementation, santé, etc.) impliqués dans le développement de politiques publiques et de mécanismes de gouvernance appropriés ;
- Institutions éducatives (écoles secondaires, Cégeps) ;
- Secteur privé (cabinets d'avocats, développement et innovation technologiques).

Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous auprès de la personne ressource du programme pour plus d'information.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021** (à compter du 15 août 2020)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} juin 2021** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} mai 2021** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} mai 2021** ?
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Structure du programme (1-495-4-0)

Version 00 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

La mineure comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option.

Bloc 70A Cours obligatoires

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 1000	Fondements de la bioéthique	3.0J
BIE 2001	Intégrité scientifique	3.0
BIE 2002	Bioéthique appliquée	3.0

Bloc 70B Théories et fondements de la bioéthique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIE 2003	Éthique professionnelle	3.0	PHI 2417	Théories de la justice	3.0
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0S	PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J			

Bloc 70C Problèmes d'éthique contemporaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0S	PTM 4912	Éthique en santé publique	2.0
DMV 2113	Éthique vétérinaire et bien-être animal	2.0	SOI 2202	Éthique en sciences infirmières	3.0
PHI 1455	Éthique et enjeux en criminologie	3.0	SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0			

Bloc 70D Cours connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0S	SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0J
ASA 2221G	La communication en santé	3.0J	SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	SPU 1003	Épidémiologie et raisonnement scientifique	3.0J
DRT 3810	Droit de la santé	3.0J	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	SPU 2030D	Systèmes de santé et santé publique	3.0J
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0J S
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	SVS 2101	Travail social et santé	3.0J

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 2.6 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 2 trimestres et la scolarité maximale de deux années.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI)* a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. * Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en bioéthique. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.